

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 67 (1995)
Heft: 3

Artikel: Choindez : les "philanthropes" de von Roll à l'œuvre
Autor: Curtat, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pont» fin août 1972, mais il faut attendre novembre 1974 pour que le permis de construction du premier immeuble – 40 logements – soit délivré. Le deuxième immeuble, racheté en cours de construction, permettra de loger ... l'administration cantonale. Dans un parcours rapide – une dizaine d'années – la société coopérative immobilière du Cartel syndical de Delémont aura donc construit une centaine de logements et maîtrisé l'administration d'un nombre largement supérieur de logements. Pour ce faire, elle dispose depuis 1972 d'une structure, et d'un gérant compétent. Le premier gérant fut Jean-Claude Prince, aujourd'hui secrétaire de la section FTMH de Delémont. L'expérience acquise dans le secteur immobilier allait lui être diablement utile quelques années plus tard.

SORALI: COMME L'ENFER...

C'est un peu par hasard que la coopérative SORALI, seize logements à Courtetelle, va entrer dans la galaxie syndicale. A sa naissance, en 1967, elle illustre une sentence célèbre de l'anglais Samuel Johnson selon laquelle «l'enfer est pavé de bonnes intentions». Ils débordent de bonnes intentions ces villageois qui construisent – un peu léger! – seize logements pour garder les jeunes au village. Ils sont pétris d'angélisme ces électeurs las d'une si longue division entre «rouges» et «noirs», qui baptisent leur coopérative avec les deux premiè-



La transformation de l'immeuble de la rue de la Paix, façade Sud, d'après les plans de l'architecte Serge Farine.

res lettres des partis représentés à Courtetelle: So (socialiste), Ra (radical), Li (libéral). Mais comme, décidément, le naturel revient au galop, la coopérative est bientôt au centre d'une bataille politique et le canton de Berne annonce, dès 1975, qu'il remet en cause ses subventions. Désordre de la comptabilité, crise de confiance perdurent jusqu'en 1978, date à laquelle la coopérative s'adresse à Jean-Claude Prince, gérant du Cartel syndical. La remise en ordre est facilitée par un prêt important de la section FTMH de Delémont –

100 000 Frs – qui agrège durablement Sorali à la galaxie syndicale.

LA HAUTE VOLTIGE DU MONT-TERRIBLE

Entraînés par les actions ponctuelles que nous venons d'évoquer, les syndicalistes jurassiens pouvaient tenter et réussir un exercice de haute voltige: la constitution de la Coopérative d'habitation du Mont-Terrible. Avec des soutiens fermes au plan politique, une très bonne entente avec Charles Perret, représentant des employeurs, cette créa-

CHOINDEZ: LES «PHILANTHROPES» DE VON ROLL À L'ŒUVRE

En un trajet rapide – moins d'un siècle – le logement philanthropique de Choindez aura fait la preuve de son utilité, et fait apparaître plusieurs défauts ontologiques. Mais ce qui le condamne à disparaître aujourd'hui, c'est plutôt la position géographique du lieu où il fut implanté, son isolement, son manque d'ensevelissement, le voisinage des usines.

«Je suis venu ici en 1946, dans une des premières maisons ouvrières qui a été détruite. Pour notre famille: les parents et quatre enfants, on avait trois chambres et pas de salle de bain. Les toilettes étaient sur le balcon et on se chauffait avec du bois qu'on allait chercher en forêt. C'était un monde très particulier, bilingue avec une certaine hiérarchie des langues car les chefs parlaient

en allemand. D'ailleurs, au début, l'école était allemande. Dans ma jeunesse, les cours étaient donnés en français. Il y avait une certaine vie sociale avec des sociétés comme la Gym, le Männerchör, mais aussi le restaurant, la Coopé, etc. Je me souviens que dans mon

enfance on travaillait encore le samedi matin. Mon père était employé au laboratoire. On a habité ici douze ans. A l'époque on avait la forêt et l'usine comme terrains de jeux. Au début du siècle il y a eu jusqu'à cinq cents habitants à Choindez. Aujourd'hui on n'en



Choindez: un décor d'hier qui n'a pas résisté à l'érosion du modèle industriel et sociétal de la «fabrique».

tion, qui se situe plusieurs étages au-dessus des coopératives classiques, va permettre, à travers la Coopérative d'habitation, un juste «retour» des actifs vers les travailleurs. Un exercice exigeant et complexe, mais aussi une leçon à ne pas perdre.

L'affaire est engagée le 1er mai 1984 lors de la fusion de deux fabriques de boîtes de montres: la Générale SA à Boécourt et Piquerez SA à Bassecourt. Les fondations de prévoyance professionnelle de ces entreprises possèdent ensemble une cinquantaine d'appartements à Delémont, Boécourt, Porrentruy. Une bonne idée surgit du côté des liquidateurs: que les locataires des ces appartements, qui sont les premiers intéressés, fondent une société coopérative d'habitation pour acquérir ces immeubles. C'est la façon la plus directe de libérer les actifs de ces fondations.

Cet exercice délicat exige un véritable métier – les connaissances que Jean-Claude Prince a accumulées en tant que gérant du Cartel syndical vont lui être bougrement utiles – et des alliances indispensables. L'entente avec le liquidateur côté employeur, Charles Perret, sera une des clés du succès. Les soutiens politiques et techniques devront être trouvés et il faudra aussi le soutien des locataires pour réussir cette opération lourde – près de quatre millions dans le seul achat des immeubles – tout en augmentant les loyers.



L'immeuble de la rue de la Paix photographié au cours de l'été 1994. Entre les fleurs et les petits nains, Jean-Claude Prince, l'un des moteurs de la galaxie syndicale.

compte pas septante. Plus personne ne veut habiter dans un village si peu ensoleillé, retiré, peu commode d'accès. Dès cet été ils suppriment la gare. Et von Roll va continuer à démolir, pratiquement tout, sauf le bistrot.»

DES AVANTAGES ET LEUR REVERS

Manfred Schlumpf qui porte le titre d'architecte de l'usine témoigne, à travers son expérience personnelle, du logement social sur les terres jurassiennes des von Roll. Propriétaires dès 1883 des sites industriels des Rondez (aujourd'hui dans Delémont) et de Choindez, à huit kilomètres en amont, dans les gorges encaissées de la Birse, les von Roll, agissant sur le modèle des philanthropes, avaient créé sur ce dernier site, pour les travailleurs et leurs familles souvent recrutés en terre alémanique, des conditions de logement décentes.

L'univers de Choindex est dominé par les usines, pour la plupart anciennes. Tout ce décor aura disparu – à l'exception d'une maison-témoin – avant l'an 2000.

En regard, ils ne devaient pas déroger aux règles posées qui interdisaient pratiquement toute appartenance au syndicat. En 1914, à Choindez où travaillent sept cents personnes, dont une large partie est fixée sur place grâce à trente-trois maisons d'habitation offrant cent quatre-vingt-neuf logements familiaux et deux maisons d'habitation logeant deux cent quarante-et-un céliba-

taires disposant de bains, de douches et d'une salle de lecture. Le dispositif en place en Choindex comporte encore une cantine, un magasin, un hôpital avec dix-huit lits, une école offrant quatre classes primaires, une classe professionnelle et une classe ménagère, une halle de gymnastique. Ces avantages ont leur revers: une présence omniprésente de la direction sur la vie quo-



UN HÉRITAGE PLUTÔT MAIGRE

«Les choses ont été particulièrement difficiles à débrouiller – relève Jean-Claude Prince – car il a fallu surmonter d'abord des oppositions inattendues. L'Etat n'était pas, en mai 1984, favorable à la liquidation et les actionnaires des sociétés qui avaient fusionné s'y opposaient. Il a fallu trouver de bons arguments pour que l'autorité destitue les membres des conseils de fondation et nomme deux liquidateurs. Ce seuil franchi, il fallait faire des calculs serrés car la liquidation de ces cinquante logements répartis entre Delémont, Boécourt et Porrentruy apportaient à la coopérative un parc immobilier comprenant des immeubles misérables avec des loyers bas qui n'étaient, en fait, que des salaires différés. On a fait estimer la valeur des immeubles par un architecte de Delémont pour avoir la première fourchette: 3 855 000 Frs de valeur vénale. A partir de cette donnée, on a lancé en 1986 une enquête auprès des locataires. Tous savaient que le seul moyen de sauver leur logement passait par la constitution d'une coopérative. Tous ceux qui nous ont suivis ont admis une augmentation de leur loyer de 90 Frs par mois. Par ailleurs, on leur a demandé de souscrire des parts sociales: 1000 Frs par chambre. Il faut dire un mot des situations dont la coopérative héritait. A Delémont, les huit lo-

gements de Rière Arsenal étaient en très mauvais état, à Porrentruy les six logements étaient affectés d'une distribution aberrante. On héritait d'un bien qui n'avait jamais été entretenu, ce qui avait permis aux employeurs de maintenir des loyers bas. Comme les salaires étaient bas... D'autres immeubles étaient en meilleur état, mais le total des coûts de rénovation a été supérieur à la somme exigée pour l'achat.

MAIS AUSSI UN PACTOLE

C'est dans ce contexte que la Coopérative d'habitation du Mont-Terrible est inscrite officiellement le 30 octobre 1987. Sollicitées d'apporter une aide, les communes répondent diversement. Delémont souscrit 20 000 Frs de parts sociales et apporte 10 000 Frs de prêt sans intérêts; Boécourt souscrit 18 000 Frs de parts sociales; Porrentruy 5000 Frs. Au total, locataires et communes, permettent de réunir 120 000 Frs de parts sociales. Mais il faut sauter le pas, acheter les immeubles et les faire entrer dans les biens de la coopérative. Confédération, canton, soutien de l'USAL porté par des personnalités comme René Gay ou Eddy Gianora, exonération des frais par l'Etat: il faut tout cela et plus encore, la rage de réussir pour que cette opération soit conduite sans coup férir.

C'est que l'héritage incertain des caisses de Piquerez et Bourquard cachait en

fait un trésor, ces fameux «fonds libres» des fondations qui ne peuvent être partagés aux travailleurs que s'il y a liquidation.

L'accès aux membres de la Coopérative – syndicale – du Mont-Terrible aux actifs des fondations va se révéler d'autant plus nécessaire que Piquerez et Bourquard, l'entreprise formée par la réunion des deux maisons en 1984 ne cesse de reculer au plan industriel. En 1987 ne reste plus qu'un nom: Piquerez qui recule encore. Au plus bas, cette société n'emploie plus que 79 personnes là où les deux «boîtes» en occupaient 500. Au début des années nonante apparaît la Nouvelle Piquerez SA, qui occupe aujourd'hui 120 personnes. En dix ans licenciements, mises à la pré-retraite, plans sociaux se sont succédés. Chacun de ces événements, négatifs pour les travailleurs, a pu être adouci matériellement par la répartition des fonds libres des fondations:

«Au total, commente Jean-Claude Prince, président de la Société coopérative d'habitation du Mont-Terrible, nous avons distribué dix millions.»

Dans sa diversité, dans certaines actions exemplaires, la galaxie syndicale jurassienne a fait plus qu'une sage gestion de biens immobiliers. Sortant des sentiers battus, obtenant des soutiens bienvenus, ses animateurs ont bâti un bilan qui se laisse voir. C'est précisément ce que nous venons de faire.

R.C.

tidienne de ses employés qui dépendent de von Roll pour leur travail, mais aussi pour leur logement, leur alimentation, leur santé et même l'instruction de leurs enfants. On a vu aussi qu'ils interdisaient pratiquement toute organisation des travailleurs-locataires dans un site industriel où ils étaient pourtant plusieurs centaines.

DISPARITION PROGRAMMÉE

De fait, jusqu'en 1918, les usines von Roll du Jura – à l'opposé de celles qui sont installées en Suisse alémanique – ne connaîtront pas la grève. En avril 1922, la journée de travail vient d'être ramenée à 48 heures mais la direction en demande une prolongation par referendum. Contre son attente, 351 tra-

vailleurs se prononceront contre la journée de 52 heures et 141 se déclareront d'accord avec cette disposition d'ailleurs illégale. Les années vingt et trente auront un ton particulier dans cette vallée retirée où le directeur – toujours alémanique – de l'usine dispose d'un pouvoir d'autant plus important qu'il loge la moitié de ceux qu'il emploie. En 1946, à l'heure où le jeune Schlumpf habite dans l'une des maisons ouvrières avec ses parents, on enregistre un signe net de changement: 250 travailleurs de Choindex adhèrent en bloc au syndicat de leur branche (FOMH). Progressivement apparaît une désaffection de plus en plus marquée pour ce lieu de résidence excentrée et un désintérêt pour cette forme particulière d'habitat social. Les premières démolitions interviennent en 1985. Elles se poursuivent aujourd'hui et, dans le tonnerre des maisons qui s'effondrent, disparaissent ces témoins d'une époque qui ne fut pas précisément la Belle Epoque.

Robert Curtat

